

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Detry Annick ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> • maîtrise parfaite de la langue française orale et écrite, • maîtrise des notions et auteurs clés des différentes disciplines à enseigner, • rigueur scientifique.
Thèmes abordés	<p>Pour la partie micro-enseignement : Mise en pratique, intra muros, de l'acte d'enseigner au moyen d'un jeu de rôle.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : Les séances porteront sur la présentation de séquences de cours et de programmes afin d'encadrer et d'outiller les étudiants à la préparation d'une séquence de leçons prestées ultérieurement en stage.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>1. Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>-----</p> <p>1.AA1³ Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant.</p> <p>-----</p> <p>1. AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>-----</p> <p>2. Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <p>-----</p> <p>2. AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>-----</p> <p>2. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des AA2.4.élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.</p> <p>-----</p> <p>2. AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner.</p> <p>-----</p> <p>2. AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.</p> <p>-----</p> <p>2. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes AA3.3didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.</p> <p>-----</p> <p>2. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale^[1].</p> <p>AA3.4.</p>

	<p>[1] Selon le programme disponible https://uclouvain.be/prog-2018-ecge2a-cours_acquis_apprentissages</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Chaque étudiant endosse tour à tour le rôle d'enseignant, d'élèves (membre d'un groupe classe) et d'observateur. Deux aptitudes de base seront travaillées : l'exposé d'une matière dans son champ disciplinaire et l'animation d'un débat.</p> <p>Le micro-enseignement fait l'objet d'un visa qui permet à l'étudiant d'obtenir une note pour le séminaire. Le visa s'acquiert par la prestation d'une leçon et la présence à toutes les séances.</p> <p>Le micro-enseignement se déroule pendant 15 heures par groupe de 12 à 15 étudiants (selon les effectifs). La présence à toutes les séances et la présentation d'une leçon permettent d'obtenir le visa qui validera la note d'examen du séminaire.</p> <p>En cas d'absence à une séance, un justificatif doit être présenté et un rattrapage à la séance d'un autre groupe peut être organisé, s'il y a encore des séances.</p> <p>Si l'étudiant ne respecte pas ces conditions, il recevra la note de 0 et ce pour l'entièreté du séminaire (même s'il a présenté le travail portant sur la partie « accompagnement des stages »).</p> <p>Il n'y a pas de séminaire de micro-enseignement organisé en juillet/août/septembre, en conséquence, la validation ou non-validation est acquise définitivement en juin.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <p>Chaque étudiant produit une séquence de leçons au choix (minimum 8 heures de cours) qui sera effectivement prestée lors d'un stage qui se déroulera après l'examen de janvier. L'étudiant ne présentera pas sa séquence en sciences sociales, celle-ci constitue l'examen du cours de didactique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La séquence comportera : <ul style="list-style-type: none"> - une introduction (grille d'observation de la classe, extraits travaillés du programme concerné), - le scénario méthodologique complet et précis, - le dossier du professeur (le dossier élève complété des réponses), - éventuellement les annexes au dossier de l'élève. <p>. <u>Le travail est présenté obligatoirement en fin de premier quadrimestre (en janvier).</u> La note d'examen ne sera acquise qu'en juin, à condition que la partie micro-enseignement soit validée par l'enseignante.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Chaque étudiant choisit librement un sujet. Celui-ci doit nécessairement faire partie de sa discipline et être adapté à une classe du secondaire.</p> <p>Le sujet choisi fait l'objet d'une leçon préparée et prestée sous forme d'exposé ou de débat.</p> <p>L'étudiant-enseignant présente cette mini-leçon de 15 minutes, la séquence est filmée.</p> <p>Pendant que l'étudiant-enseignant visionne sa prestation, le groupe classe discute de la leçon et soulève les points forts, les points faibles, les pistes de remédiations sur base d'une grille d'observation. L'observateur et le titulaire du séminaire effectuent la même démarche.</p> <p>La prestation se termine par un débriefing commun, mêlant le ressenti et les observations de l'étudiant-enseignant, du groupe classe, des observateurs et les suggestions d'amélioration.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales :</p> <p>Le séminaire s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain.</p>
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la partie micro-enseignement : <ul style="list-style-type: none"> Chaque étudiant choisit librement un sujet. Celui-ci doit nécessairement faire partie de sa discipline et être adapté à une classe du secondaire. Le sujet choisi fait l'objet d'une leçon préparée et prestée sous forme d'exposé ou de débat. • Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cours de formation sociale et économique et analyse du programme. • Analyse d'une grille de préparation et de séquence de cours en formation sociale et économique et en formation historique et géographique. • Présentation et analyse de la grille d'évaluation de l'étudiant stagiaire. • Analyse d'une grille de préparation et de séquence de cours en sciences sociales. • Coaching sur base des ébauches de préparations individuelles des étudiants.
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les ressources seront déposées sur Moodle.</p>

<p>Autres infos</p>	<p>Préalables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise parfaite de la langue française orale et écrite, • maîtrise des notions et auteurs clés des différentes disciplines à enseigner, rigueur scientifique. <p>Acquis d'apprentissage : Pour la partie micro-enseignement : AA1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant. AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires. AA2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes. AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner. AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques. AA3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. AA3.4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>AGES</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)	COMU2A	4		
Master [120] en sociologie	SOC2M	4		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	4		
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie)	ASSO2A	4		